PACTE MONDIAL

Communication sur le Progrès 2013

Déclaration du Président

En adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies en 2003, le Groupe MANE s'est engagé à aligner ses opérations et sa stratégie sur les Dix Principes énoncés dans le Pacte touchant les droits de l'Homme, les normes du travail, l'Environnement et la lutte contre la corruption.

Pour la dixième année consécutive, nous renouvelons les engagements que nous avons pris à cet égard et, à ce titre, nous décrivons dans cette communication les mesures prises pour appliquer le Pacte Mondial et ses principes, ainsi que les résultats obtenus.

Jean M. MANE

Président

SOMMAIRE

01. DÉMARCHE RSE
02. ENVIRONNEMENT
03. SOCIAL
04. SOCIÉTAL

1

Le management du développement durable chez MANE

DÉMARCHE RSE

Le mot du Président

Quelle est votre vision du Développement Durable ?

Comment faire face au changement climatique, à l'épuisement des ressources naturelles et aux menaces sur la biodiversité ? Comment satisfaire les besoins d'une population de plus de 9 milliards d'humains en 2050, tout en préservant la planète ?

En repensant nos modes de production et de consommation. En conservant et en utilisant durablement les éléments de la biodiversité, en partageant de manière équitable les ressources, et surtout en développant des technologies plus respectueuses de l'Environnement, qui polluent moins, qui utilisent moins d'eau et moins d'énergie.

Le Développement Durable, c'est pour apporter des réponses concrètes à ces défis majeurs, et c'est pourquoi MANE a placé la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) au cœur de sa stratégie.

Quels sont les enjeux du Développement Durable auxquels votre société est confrontée ?

La protection de la santé et de la sécurité de nos collaborateurs au travail, la raréfaction des ressources qui engendre une hausse du prix des matières premières, la dépendance à l'égard des énergies fossiles responsables du réchauffement planétaire, la menace d'extinction qui pèse sur certaines espèces, l'éthique dans les achats, tels sont les défis clés auxquels nous devons répondre. Nous ne saurions assurer la pérennisation du modèle économique de notre entreprise sans la prise en compte de ces enjeux.

Quelle est selon vous la contribution au Développement Durable de votre société ?

De par la nature de notre activité industrielle, réduire l'impact environnemental de nos unités de production fait partie de nos priorités. C'est pour cela que nos deux principaux sites de production en France sont engagés depuis plus de 14 ans dans une démarche environnementale ISO 14001.

En 2003, nous avons été le premier Groupe de création de parfums et d'arômes à être signataire du Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Notre engagement à être une entreprise responsable est profondément ancré dans nos valeurs. Depuis de nombreuses années, notre approche éthique des affaires fait partie intégrante de notre style. Ceci est incarné dans notre manière de travailler au quotidien.

Notre présence mondiale nous donne, par ailleurs, une formidable capacité à promouvoir nos valeurs tout au long de la chaîne de valeurs. Concrètement, nous avons mis en place une démarche d'achats responsables consistant à sensibiliser nos fournisseurs à la RSE, et à évaluer leurs performances environnementales et sociales.

Nous participons également à l'opération collective Performance Globale 06, afin d'aider les PME/PMI des Alpes-Maritimes à relever le défi d'un Développement Economique Durable.

Quelles sont les priorités stratégiques de votre Politique de Développement Durable ?

Notre démarche RSE s'articule essentiellement autour des axes suivants :

- La protection de la santé et de la sécurité de nos collaborateurs au travail,
- La réduction de l'impact environnemental de nos sites de production,
- La conception de produits et de procédés de fabrication plus respectueux de l'Homme et de l'Environnement,
- Le développement de l'employabilité de nos collaborateurs, et
- L'intégration du développement durable dans notre politique d'achats.

Nous cherchons aussi à nous engager au-delà de nos responsabilités d'entreprise, et en particulier à travers des actions de mécénat et de partenariats à long terme dans les communautés au sein desquelles le Groupe est implanté.

Quelles sont les réalisations concrètes du Groupe en matière de RSE ?

En 2012, nous avons actualisé le déploiement de notre stratégie RSE selon la norme internationale ISO 26000, après avoir travaillé pendant cinq ans sur la base du guide AFNOR SD 21000. A cet effet, nous avons mis en place un système de management de la responsabilité sociétale inscrit dans une logique d'amélioration continue. Cette approche permet de formaliser la démarche et d'orienter les décisions stratégiques de l'entreprise de façon pertinente.

Nous avons également mis au point un outil d'évaluation de l'impact environnemental de

nos produits selon les principes de la Chimie Verte. Une nouvelle étape dans la démarche d'éco-conception engagée par le Groupe pour concevoir des produits toujours plus respectueux de l'Environnement.
Dans nos deux unités de production au Bar-sur-Loup, nous avons réalisé des investissements importants dans le domaine de l'Environnement. Par exemple, l'extension de la station d'épuration du site Notre-Dame, avec l'installation d'un bioréacteur à membranes, nous permet d'améliorer de façon significative la qualité de nos rejets industriels, tout en nous adaptant à l'évolution constante de notre activité. Les autres points sur lesquels nous travaillons en priorité sont la mesure et la réduction de notre empreinte carbone et la diminution de nos consommations d'eau.
Cette année, nous avons aussi décidé d'élaborer un Code d'Éthique interne, visant à décrire les principes fondamentaux de conduite que chaque collaborateur est tenu d'appliquer dans ses actions, ses prises de décisions et dans le cadre de ses interactions avec les autres.

Quels objectifs vous êtes vous fixés pour les années à venir ?
Dans le cadre d'une stratégie sur 12 ans (2009-2021) visant à réduire l'impact environnemental de nos activités, le Groupe s'est fixé des objectifs ambitieux : réduire de 20% la consommation d'énergie, de 15% la consommation d'eau et les émissions de gaz à effet de serre et de 33% la production de déchets par tonne de produits expédiés. Pour cela, le Groupe planifie d'étendre la certification ISO 14001 à l'ensemble de ses principaux sites de production à travers le monde.
Sur le plan social, les initiatives porteront tout particulièrement sur le développement du capital humain via l'augmentation du nombre d'heures de formation pour chaque collaborateur, et sur la mise en place d'un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail, de type OHSAS 18001, sur les deux unités de production au Bar-sur-Loup.
Dans le cadre de sa démarches d'achats responsables, le Groupe s'attachera aussi à intensifier les audits sur site dédiés à la RSE chez ses fournisseurs. Enfin, notre ambition est de développer des partenariats de commerce équitable à long terme sur des matières premières d'origine végétale significatives à la fois en terme de volume et en matière de risques RSE.
Nous vous invitons à parcourir dès maintenant la présente Communication sur le Progrès, afin de prendre connaissance de l'ensemble des initiatives du Groupe pour appliquer le Pacte Mondial et ses principes.

Jean M. MANE
Président

Notre démarche

MANE dispose aujourd'hui d'un retour d'expérience de 5 ans sur la mise en œuvre d'une démarche RSE, notamment grâce à l'application du guide SD 21000 de l'AFNOR qui était déjà en cohérence avec la norme internationale ISO 26000. Avec la publication officielle de l'ISO 26000 à la fin de l'année 2010, nous avons donc tout naturellement choisi de maintenir la dynamique engagée ces dernières années et d'actualiser le déploiement de notre stratégie RSE selon les lignes directrices de l'ISO 26000.

Méthodologie de mise en œuvre

Comment avons-nous défini nos priorités d'actions RSE ?

Chaque enjeu RSE est important. Mais pour ne pas perdre de vue l'essentiel, MANE a élaboré un diagnostic RSE interne pour identifier et hiérarchiser les nombreux enjeux auxquels le Groupe doit faire face. Il détermine précisément les enjeux du développement durable qui sont les plus significatifs pour l'entreprise. L'outil a été construit de manière à analyser chaque enjeu sous deux angles différents :

- son intérêt pour les parties prenantes et
- sa pertinence et son importance pour l'entreprise.

Le but de cette analyse est de déterminer les enjeux RSE prioritaires en vue d'intégrer leur prise en compte dans la stratégie et le management de l'entreprise.

Cette approche méthodologique permet ainsi d'optimiser l'efficacité de notre démarche RSE.

Quels sont les enjeux RSE prioritaires du Groupe ?

La biodiversité, l'énergie et les gaz à effet de serre, le dialogue avec les parties prenantes, le respect et la promotion des droits de l'Homme et des normes de travail dans notre sphère d'influence, la santé et la sécurité des collaborateurs au travail, l'éco-conception, la politique d'achats, l'intégration de la RSE à notre système de management. Voici les principaux thèmes stratégiques liés au développement durable que le diagnostic nous a permis d'identifier. Par conséquent, nous avons intégré leur prise en compte dans notre Politique de Développement Durable ci-après.

Notre Politique de Développement Durable

Conscient de ses impacts sur la société et l'Environnement, le Groupe MANE place le développement durable au cœur de sa stratégie d'entreprise. Cette politique retranscrit et formalise l'engagement du Groupe en matière de responsabilité sociétale. Elle constitue la clef de voûte de notre stratégie RSE, sur laquelle reposent aussi les politiques relatives à l'Environnement, la Qualité, la Santé et la Sécurité au Travail, la Prévention des Accidents Majeurs et la Sécurité Alimentaire.

Notre Politique de Développement Durable est basée sur les engagements suivants qui guident l'ensemble des actions du Groupe.

- **Rendre compte** en toute transparence des impacts que l'entreprise exerce sur la société et l'environnement,
- **Se comporter** en permanence de manière éthique dans les domaines touchant aux bonnes pratiques des affaires, notamment en matière de lutte contre la corruption,
- **Prendre** en considération les intérêts des parties prenantes et s'efforcer de les respecter,
- **Se conformer** à toutes les législations et réglementations locales en vigueur ainsi qu'aux normes internationales de comportement en adhérant au principe de légalité,
- **Promouvoir** et respecter la protection des droits énoncés dans la Déclaration Internationale des Droits de l'Homme dans la sphère d'influence de l'entreprise,
- **Intégrer** la responsabilité sociétale dans un système de management,
- **Développer** des produits et des procédés plus respectueux de l'Environnement et de l'Homme,
- **Préserver** et assurer l'usage durable et équitable de la biodiversité,
- **Réduire** les émissions de gaz à effet de serre et améliorer l'efficacité énergétique des procédés,
- **Améliorer** continuellement la qualité et la sécurité des produits,
- **Assurer** la santé, la sécurité et le bien-être des collaborateurs au travail,
- **Garantir** la promotion et le respect de la diversité dans les effectifs et lutter contre toute forme de discrimination,
- **Développer** le capital humain en favorisant l'employabilité des collaborateurs à travers la formation et la gestion prévisionnelle des compétences,
- **Appliquer** une politique d'achats responsables visant à sensibiliser les fournisseurs à la démarche RSE et à évaluer leurs performances environnementales et sociales.

Système de management

L'ensemble des actions menées dans le cadre de notre démarche RSE s'intègre dans une dynamique d'amélioration continue. C'est le Service Environnement du siège social, en charge du développement durable, qui assure le déploiement de la stratégie RSE au sein du Groupe avec la mise en place d'un système de management de la responsabilité sociétale.

Dans ce cadre, MANE adopte des procédures permettant de déployer et de contrôler l'application des engagements, que la société a décidé de suivre, à tous les processus clés du Groupe. Pour cela, MANE établit et tient à jour un Programme de Management du Développement Durable qui permet de lister par ordre d'importance les actions à mettre en œuvre pour prendre en compte les enjeux prioritaires identifiés.

Différents systèmes de management se rattachent par ailleurs au système de management de la RSE, qui couvrent les activités suivantes : l'Environnement, la Qualité, la Santé et la Sécurité au Travail et la Sécurité Alimentaire.

A terme, l'objectif du Groupe est de mettre en place une structure de gouvernance transversale de la RSE dirigée par un Comité de développement durable dédié. Ce Comité sera constitué de membres du Comité Exécutif et d'un groupe représentatif de toutes les fonctions concernées par les enjeux propres à l'entreprise de sorte que le management de la RSE soit porté par chaque métier.

Le Comité aura pour mission de définir la Politique de Développement Durable à l'échelle du Groupe, il fixera les orientations et les priorités qui en découlent. Puis, dans un second temps, un réseau de correspondants RSE locaux sera mis en place, pour permettre le déploiement de la démarche RSE au niveau de chaque filiale du Groupe. Les correspondants auront non seulement pour mission de déployer et de partager les bonnes pratiques, mais aussi de consolider les informations à l'échelle de leur périmètre pour le reporting RSE.

En 2012, il est intéressant de noter que le site de MANE au Mexique a créé un Comité RSE local, comprenant des représentants des fonctions Ressources Humaines, Achats, Environnement et Qualité. La première phase de l'initiative a consisté à faire réaliser un diagnostic RSE par une tierce partie indépendante visant à identifier les priorités stratégiques du site.

Contrôle et suivi

Un tableau de bord d'indicateurs clés a été élaboré pour suivre les performances RSE de l'ensemble des filiales du Groupe. Ce tableau a été construit sur-mesure en tenant compte des lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI). Mis en place en 2008, il a pour objectif de piloter l'avancement et de mesurer l'efficacité de la démarche RSE mise en œuvre au sein du Groupe.

Analyser pour s'améliorer

Chaque année, les performances RSE du Groupe font l'objet d'une analyse détaillée et d'une revue au niveau de la Direction. Il s'agit non seulement de définir des pistes d'améliorations ciblées au niveau de chaque filiale, mais aussi de comparer les résultats et les pratiques RSE du Groupe par rapport aux informations publiées dans les rapports de développement durable des concurrents du secteur.

MANE planifie également de faire réaliser début 2014 une évaluation de sa démarche RSE par un organisme tiers indépendant. Cette évaluation externe nous permettra d'évaluer notre politique RSE, de mesurer les progrès accomplis, et de crédibiliser notre démarche auprès de l'ensemble de nos parties prenantes.

Relations avec les parties prenantes

Notre capacité à cerner les attentes de nos principales parties prenantes (collaborateurs, clients, fournisseurs, riverains, autorités, communautés locales et ONG/associations) et à y répondre conditionne l'acceptation sociétale de nos activités. Dans ce contexte, différents moyens de concertation sont mis en place avec elles. Le dialogue est un élément clé de notre démarche RSE. Il permet de bien connaître les enjeux de nos relations avec elles, mais également de faire émerger des projets d'intérêt commun.

Voici ci-dessous un aperçu des modes de relations que nous entretenons avec ces différents acteurs.

Collaborateurs

En 2012, MANE a créé un site intranet entièrement dédié au développement durable, dont le but est d'informer et de sensibiliser les collaborateurs à la RSE. Il comprend des informations sur la démarche du Groupe (politique, newsletter, communications sur le

progrès du Pacte Mondial) ainsi que des ressources d'informations externes (bench-marking, revue de presse, veille réglementaire, etc.).
MANE publie également une newsletter trimestrielle sur le développement durable, dont le but est d'informer les collaborateurs sur l'état d'avancement de la démarche RSE au sein du Groupe.

Clients
La plupart de nos sites sont certifiés ISO 9001, ce qui nous permet d'assurer et d'améliorer la satisfaction de nos clients.
MANE s'applique également à apporter des réponses détaillées aux questionnaires des clients concernant des demandes d'informations sur notre démarche RSE. Nous partageons également ces informations sur SEDEX (the Supplier Ethical Data Exchange) et sur CDP (Carbon Disclosure Project). Si besoin, des réunions ainsi que des visites et/ou audits sur site peuvent être organisés afin d'approfondir certains aspects de la démarche du Groupe.
La plupart de nos sites ont aussi fait l'objet d'un audit SMETA de commerce éthique par des organismes tiers indépendants. En 2012 ce fut, par exemple, le cas pour nos sites en Thaïlande, en Indonésie, à Shanghai, aux Etats-Unis, au Chili et à Quéven en France.

Fournisseurs
Afin d'associer nos principaux fournisseurs à notre démarche RSE, le Service des Achats de MANE au Bar-sur-Loup a lancé depuis 4 ans maintenant une démarche d'achats responsables. Cette approche consiste à sensibiliser les fournisseurs aux différents enjeux RSE et à évaluer leurs performances environnementales et sociales (voir page 28 pour plus de détails).

Tableau récapitulatif des certifications

REGION	SITE	QUALITE ISO 9001	ENVIRONNEMENT ISO 14001	SECURITE ALIMENTAIRE ISO 22000 BRC et IFS	RESPONSABILITE SOCIALE SA 8000
EUROPE	Le Bar-sur-Loup, France	•	•	•	
	Quéven, France	•	•	•	
	Sablé sur Sarthe, France	•			
	Bareggio, Italie	•			
AMERIQUES	Milford, Etats-Unis			•	
	Lebanon, Etats-Unis			•	
	Wayne, Etats-Unis	•			
	Mexique	•	•		
	Rio de Janeiro, Brésil	•		•	•
	Sao Paulo, Brésil	•			•
	Medellin, Colombie	•			
	Santiago, Chili	•			
ASIE	Cikarang-Bekasi, Indonésie	•			
	Shanghaï, Chine	•		•	
	Bangkok, Thaïlande	•			
	Tokyo, Japon	•			
	Hyderabad, Inde	•		•	

Résumé des performances

Indicateurs environnementaux

			2009	2010	2011	2012	Tendance 2011-2012		Tendance 2009-2012		Indicateur GRI
Energie	Consommation d'énergie	Gigajoules (GJ)	343 896	375 671	403 486	443 457					
		GJ/tonne de produits expédiés	11,0	10,3	10,4	10,6	1,5%	◆	-3,7%	●	**EN3**
		GJ/million d'euros	914	782	761	695	-8,7%	●	-24%	●	
Eau	Consommation d'eau	m^3	329 068	397 795	432 852	442 977					
		m^3/tonne de produits expédiés	10,5	10,9	11,2	10,6	-5,5%	●	0,5%	◆	**EN6**
		m^3/million d'euros	875	829	817	694	-15%	●	-21%	●	
Emissions	Emissions de Gaz à Effet de Serre (GES)*	tonnes d'équivalent CO_2	22 233	24 986	26 990	30 964					
		$keqCO_2$/tonne de produits expédiés	710	685	697	738	5,9%	■	4,0%	■	**EN16**
		$teqCO_2$/million d'euros	59	52	51	48	-4,7%	●	-18%	●	
	Emissions de Composés Organiques Volatils (COV)**	tonnes	113	156	205	191					
		kg/tonne de produits expédiés	11,6	14,0	18,0	15,9	-12%	●	37%	■	**EN20**
		kg/million d'euros	862	1 053	1 375	1 259	-8,4%	●	46%	■	
Effluents	Rejets de DCO après traitement interne**	tonnes	25	25	24	10					
		kg/tonne de produits expédiés	2,6	2,2	2,1	0,8	-62%	●	-69%	●	**EN21**
		kg/million d'euros	191	167	160	63	-61%	●	-67%	●	
Déchets	Déchets générés	tonnes	5 442	5 837	6 251	6 745					
		kg/tonne de produits expédiés	174	160	161	161	-0,4%	●	-7,4%	●	**EN22**
		t/million d'euros	14	12	12	11	-10%	●	-27%	●	
	Déchets valorisés	%	71%	68%	66%	63%	-3,7%	■	-11%	■	

* liées à la consommation d'énergie interne : gaz naturel, électricité et fioul domestique

** MANE Bar-sur-Loup

Indicateurs sociaux

			2009	2010	2011	2012	Tendance 2011-2012		Tendance 2009-2012		Indicateur GRI
Effectif total	Effectifs inscrits au 31 décembre	Nombre total d'employés CDD et CDI	2 546	2 722	3 010	3 309	9,9%	●	30%	●	**LA1**
Effectif par sexe	Employés du Groupe femmes	% des femmes dans l'effectif total	43%	43%	41%	42%	0,1%	●	-1,9%	◆	**LA13**
		% des femmes dans l'effectif cadres	40%	42%	39%	45%	5,9%	●	5,6%	●	
Recrutement	Turnover	%	7,6%	9,1%	7,9%	8,1%	0,2%	◆	0,5%	◆	**LA2**
Absentéisme	Taux d'absentéisme	%				4,3%					
Accidents	Taux de fréquence		17,2	18,1	17,2	13,8	-20%	●	-20%	●	**LA7**
Formation	Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur	heures	10,5	10,8	13,2	13,5	2,2%	●	29%	●	**LA10**
	Budget formation	% de la masse salariale dédiée à la formation	2,2%	1,9%	1,9%	2,4%	0,5%	●	0,2%	●	
Entretiens annuels	Salariés bénéficiant d'entretiens annuels d'évaluation	%	74%	78%	74%	80%	6,7%	●	6,9%	●	**LA12**

● Amélioration
◆ Changement minime (2% ou moins)
■ Changement significatif

2

Mesures prises et résultats obtenus dans le domaine de l'Environnement

ENVIRONNEMENT

Politique

Les trois sites de production de V. MANE FILS en France (Notre-Dame, La Sarrée et Quéven) ont mis en place depuis déjà plusieurs années un Système de Management Environnemental (SME) certifié ISO 14001. A eux seuls, ils représentent plus de 31% de la production totale du Groupe.

La Politique Environnementale de V. MANE FILS

Chez MANE, nous sommes convaincus que la préservation de l'Environnement est une composante à part entière de la performance et de la pérennité de l'entreprise. Ainsi, dans le cadre de sa Politique Environnementale, la société et chacun de ses collaborateurs s'engagent à :

1. Etablir et améliorer constamment un Système de Management Environnemental destiné à développer son activité tout en préservant l'Environnement.

2. Prévenir les risques de pollution en prenant en compte l'Environnement dès les premières phases de conception et de développement des produits et procédés.

3. Respecter l'ensemble des exigences légales en vigueur relatives aux aspects environnementaux, ainsi que les autres exigences auxquelles MANE a souscrit, notamment les principes du Pacte Mondial de l'ONU et les engagements de la déclaration Caring for Climate.

4. Sensibiliser et former ses collaborateurs sur leurs rôles et responsabilités en matière de prévention des risques d'accident au poste de travail, d'atteinte à la santé, ou de dommage à l'Environnement, découlant de leurs activités.

5. Répondre de manière transparente sur ses performances environnementales tout en favorisant le dialogue avec les parties prenantes.

6. Promouvoir la mise en œuvre et l'amélioration de bonnes pratiques environnementales dans sa sphère d'influence, et en particulier chez ses fournisseurs et sous-traitants.

7. Auditer ses sites de production de manière régulière, pour vérifier l'application de ces engagements.

Afin d'orienter nos actions, nous mettons en œuvre et tenons à jour un Programme de Management Environnemental portant sur les objectifs environnementaux suivants :

- la diminution de la consommation d'eau de nos sites par rapport aux volumes de production,
- l'amélioration des performances épuratoires de nos installations de traitement des eaux usées, ainsi que la diminution de la charge polluante de nos effluents,
- la réduction des émissions atmosphériques, dont les composés organiques volatils (COV),
- le recyclage et la valorisation des déchets,
- l'efficacité énergétique et la réduction du Bilan Carbone,
- l'évaluation des matières premières aromatiques selon les 12 principes de la Chimie Verte pour minimiser leurs impacts environnementaux.

À l'international, l'usine de MANE au Mexique est également certifiée ISO 14001, ce qui porte à 48% la part du chiffre d'affaires du Groupe réalisé par des sites certifiés ISO 14001. Notre ambition est d'étendre la certification ISO 14001 à l'ensemble des sites de production du Groupe réalisant 90% du chiffre d'affaires, d'ici 2021. Pour l'heure, le Service Environnement du siège social met à disposition des filiales un guide permettant de diffuser les meilleures pratiques RSE au sein du Groupe.

Eco-conception

Objectif

L'ambition de MANE est de proposer à ses clients des produits toujours plus respectueux de l'Environnement, tout en développant des procédés de production plus performants en termes d'économie de ressources.

Actions

En 2011, nous avons mis au point un outil d'évaluation de l'impact environnemental des produits selon les principes de la Chimie Verte. Le développement de cet outil s'inscrit dans la démarche d'éco-conception engagée par le Groupe, qui consiste à intégrer la prise en compte de l'Environnement dès la phase de conception des produits, en vue de réduire leur impact environnemental. Dans un premier temps, 1000 ingrédients fabriqués chez MANE ont été notés de 0 à 100 en fonction de leur niveau d'application aux principes de la Chimie Verte, en considérant notamment les critères suivants :

- le facteur E qui permet d'évaluer la quantité de déchets générés par kilogramme de produit fini,
- l'économie d'atomes,

- le rendement massique de la réaction chimique,
- la naturalité des procédés utilisés,
- l'origine des matières premières,
- la dangerosité et la toxicité des réactifs et solvants.

Puis, en 2012, tous les ingrédients fabriqués chez MANE ont été notés et le calcul des notes mis à disposition des aromaticiens et des parfumeurs par développement d'un logiciel interne, afin qu'ils puissent évaluer eux-mêmes leurs compositions.

Depuis 2011, MANE réalise également l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) de certains produits clés, en vue de développer une méthode appliquée aux produits aromatiques et de comparer différents procédés de fabrication.

Energie et et empreinte carbone

Objectifs

En 2012, MANE a défini des objectifs visant à réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et à améliorer l'efficacité énergétique de ses procédés, afin de limiter l'impact carbone de ses activités.

Les objectifs du Groupe d'ici 2021 sont les suivants :

- 20% de réduction de la consommation d'énergie*,
- 15% de réduction des émissions de GES*,
- 10% d'énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie.

(par tonne de produits expédiés, par rapport à 2009)*

Actions

En 2012, les deux sites de MANE au Bar-sur-Loup ont souscrit à l'offre *« Mesure et réduction de votre empreinte carbone »* d'EDF pour réaliser le Bilan Carbone dynamique de leurs activités, et construire un plan d'actions sur-mesure de réduction sur les postes énergétiques. L'objectif de cette démarche est d'optimiser le reporting CO_2, en identifiant les économies d'énergie et en réduisant nos émissions de CO_2. A eux seuls, ces deux sites ont consommé 61% de l'énergie totale du Groupe en 2012. Il était donc essentiel de concentrer nos actions en priorité sur ces deux unités de production.

En 2009, nous avons également fait évoluer le système de production de vapeur de MANE au Bar-sur-Loup en installant de nouveaux équipements plus efficaces, ce qui nous a permis de réduire de 4,6% la consommation de gaz naturel par tonne de produits expédiés au cours des quatre dernières années.

L'ensemble de nos unités de production à travers le monde contribue aussi à la réduction des consommations énergétiques. À titre d'exemple :

- De 2009 à 2012, notre unité de production en Thaïlande a réduit de 31% l'électricité qu'elle consomme (par tonne de produits expédiés), grâce à toute une série de mesures prises en 2008 visant à réduire sa consommation d'énergie et à sensibiliser les collaborateurs aux gestes économes.
- En 2012, notre unité de production située au Brésil a réduit de 79% sa consommation d'électricité par tonne de produits expédiés, par rapport à 2009, notamment grâce à l'acquisition de nouveaux équipements de production plus efficients et à la sensibilisation du personnel aux gestes économes via une campagne d'affichage.

Recours aux énergies renouvelables

Les sites de production de MANE au Bar-sur-Loup et Quéven ont opté pour une offre Equilibre d'EDF qui garantit 21% de leur consommation d'électricité issue de sources d'énergies renouvelables, et injectée pour leur compte sur le réseau. En 2012, cette initiative a permis d'injecter environ 5 300 MWh d'électricité d'origine renouvelable, soit l'équivalent de 4,3% de la consommation totale d'énergie du Groupe.

Indicateurs

Consommation d'énergie

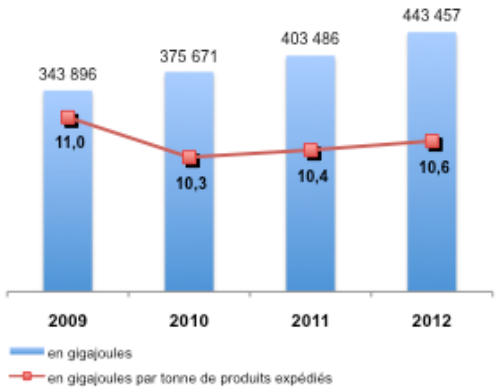

Estimation des émissions de GES*

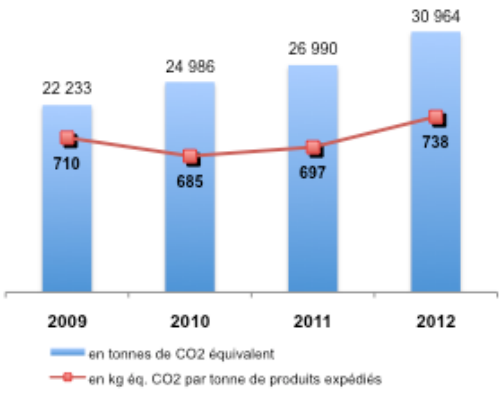

(provenant de la consommation d'énergie interne)*

Ratios par chiffre d'affaires

	RATIO (valeur absolue/chiffre d'affaires)					
	2009	2010	2011	2012	Evolution 2009-2012	Unité
Energie (GJ)	914	782	761	695	-24%	GJ/M€ CA
CO_2 (tonnes)	59	52	51	48	-18%	t/M€ CA

Analyse

Fin 2012, alors que la production a augmenté de 34% par rapport à 2009, la consommation totale d'énergie (gaz naturel, électricité et fioul domestique) n'a augmenté que de 29%, ce qui se traduit par une baisse de 3,7% de la consommation d'énergie par tonne de produits expédiés et donc, une amélioration en termes d'efficacité énergétique.

Toutefois, la tendance est à la hausse sur les trois dernières années. Cette augmentation s'explique principalement par :

- l'installation en 2009 d'atomiseurs dans notre usine en Indonésie,
- la construction et le démarrage en 2010 d'une nouvelle usine à Lebanon, aux Etats-Unis,
- l'extension du site de La Sarrée au Bar-sur-Loup, démarrée en 2009-2010 et terminée en 2012, pour installer une unité de fabrication d'arômes entièrement dédiée à l'élaboration de capsules sans soudure, et
- l'extension en 2011-2012 de l'usine FPS (France Protéines Services), implantée dans la Sarthe, pour se doter qu'un équipement moderne afin de maîtriser les contaminations croisées et les allergènes.

Ces investissements, tournés vers l'innovation, sont principalement destinés à fabriquer des produits à plus forte valeur ajoutée grâce à des techniques de production de pointe et, par conséquent, plus énergivores dans l'absolu. Pour estimer l'amélioration globale, tandis que le Groupe fabrique une part toujours plus importante de produits à forte valeur ajoutée, nous avons donc également choisi de suivre la consommation d'énergie rapportée au chiffre d'affaires afin de corréler la consommation d'énergie à la valeur des produits fabriqués. Vu sous cet angle, le Groupe a amélioré de 24% son intensité énergétique.

Pour ce qui est de nos émissions de CO_2 par tonne de produits expédiés, elles ont augmenté de 4% de 2009 à 2012. En 2012, 42% de ces émissions étaient imputables aux deux unités de production de MANE au Bar-sur-Loup. Comme vu précédemment, grâce à notre partenariat avec EDF, nous souhaitons réduire ces émissions d'ici les trois prochaines années.

Eau

Objectif

MANE s'est fixé pour cible de réduire de 15% sa consommation d'eau par tonne de produits expédiés par rapport à 2009, d'ici 2021.

Actions

Les deux principaux sites de production de MANE au Bar-sur-Loup consomment 56% de la quantité totale d'eau utilisée par le Groupe. Ce sont les plus grands consommateurs d'eau avec une consommation de 21 m^3 d'eau par tonne de produits expédiés en 2012 versus 10,6 m^3/t en moyenne pour l'ensemble des sites du Groupe.

Cette différence est due aux différents types de produits fabriqués : arômes, parfums ou ingrédients. A titre d'exemple, la fabrication des arômes nécessite en moyenne 10 fois plus d'eau par tonne de produits que celle des parfums, étant donné que nous devons effectuer un nettoyage intensif des équipements après la fabrication d'un arôme souvent aqueux afin d'éviter les contaminations croisées, alors qu'un simple fluage vapeur suffit après la fabrication d'une préparation en parfumerie. Par ailleurs, alors que la majorité des filiales à l'étranger ne réalisent que des mélanges d'arômes et de parfums, les sites de MANE au Bar-sur-Loup réalisent également des techniques d'extractions. Or, l'extraction des matières premières naturelles, des produits à forte valeur ajoutée, nécessite de plus

importantes quantités d'eau par tonne de produits.
C'est donc conformément à l'identification de ces priorités que nous concentrons nos efforts sur ces deux sites. Ainsi, ils appliquent depuis déjà plusieurs années un programme strict de rationalisation des consommations d'eau. Un programme qui a porté ses fruits puisque la consommation d'eau rapportée au tonnage de produits expédiés a diminué de 45% depuis 1997. Les mesures prises concernent surtout :

- l'optimisation des procédures de nettoyage avec la mise en place de systèmes automatiques intégrés aux machines et de circuits fermés et
- le recyclage des eaux de nettoyage et des eaux de la station d'épuration.

En 2012, MANE au Bar-sur-Loup a poursuivi ses efforts avec notamment :

- la mise en place d'un système de télérelève qui permet de détecter en temps réel les consommations anormales et les suspicions de fuite,
- la réutilisation des eaux usées pour le nettoyage des centrifugeuses de la station d'épuration, grâce à l'installation d'un bioréacteur à membranes permettant des rendements épuratoires beaucoup plus performants.

Ces actions, associées à une sensibilisation toujours plus poussée des responsables de production et à l'implication de l'ensemble des collaborateurs, ont fait leur preuve puisqu'elles ont permis de diminuer de 18% la consommation d'eau par tonne de produits expédiés des deux sites de 2011 à 2012.

Indicateurs

Consommation d'eau

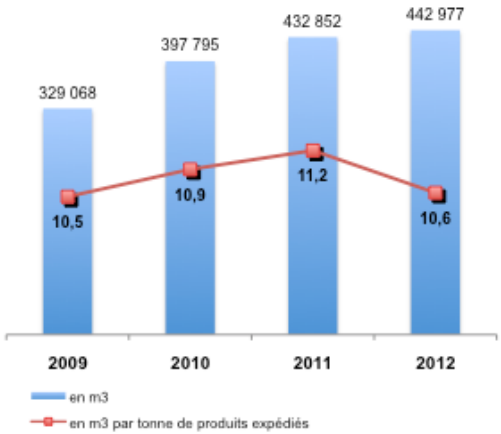

Ratio par chiffre d'affaires

	RATIO (valeur absolue/chiffre d'affaires)					
	2009	2010	2011	2012	Evolution 2009-2012	Unité
Eau (m^3)	875	829	817	694	-21%	m3/M€ CA

Analyse
À l'échelle du Groupe, la consommation totale d'eau par tonne de produits expédiés a augmenté de 0,5% de 2009 à 2012. Toutefois, 2012 marque un tournant décisif avec une baisse notable de 5,5% par rapport à 2011. Comme vu précédemment, cette amélioration est due en grande partie aux mesures prises par les sites de MANE au Bar-sur-Loup. Mais les autres sites de MANE à l'étranger ont aussi contribué à cette baisse générale et notamment la Chine et le Brésil, qui ont tous deux diminué de 25% leur consommation d'eau par tonne de produits expédiés. Le Brésil a par exemple équipé ses points d'eau de pistolets pour les procédures de nettoyage manuel.
A noter que la tendance 2009-2011 était à la hausse pour les mêmes raisons évoquées précédemment (ouverture de nouvelles lignes de production et de nouvelles unités de production). En revanche, si l'on raisonne en termes de ratio par chiffre d'affaires, le Groupe a réduit de 21% sa consommation d'eau en m^3 par million d'euros de chiffre d'affaires ces quatre dernières années.

Biodiversité

Objectif
Afin de limiter ses impacts sur la biodiversité, MANE s'est engagé à préserver et à assurer l'usage durable et équitable de la biodiversité.

Actions
Depuis 2008, MANE est membre du Natural Resources Stewardship Circle (NRSC). Il s'agit d'une initiative regroupant des représentants des grands Groupes de la filière arômes, parfums et cosmétiques, des petites et moyennes entreprises de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et des représentants de communautés indigènes des cinq continents (Songman Circle of Wisdom), dont l'objectif est de développer collectivement des coopérations soutenables et éthiques avec les populations indigènes et communautés locales dans le respect des objectifs de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). Dans ce cadre, MANE participe par exemple à deux groupes

de travail sur le vétiver et le styrax, dont le but est d'organiser des missions sur le terrain afin d'étudier la mise en place de programmes destinés à préserver durablement ces filières, tout en cherchant à améliorer les conditions de travail des producteurs et les conditions de vie des communautés locales impliquées.

Autres exemples d'initiatives en matière de biodiversité:

- Pour son activité d'encapsulation d'arômes, MANE achète de faibles quantités de produits dérivés d'huile de palme. D'un point de vue environnemental, la production intensive d'huile de palme conduit à des destructions massives de forêts anciennes en Asie du Sud-Est pour pouvoir aménager des monocultures de palmiers à huile. Dans ce contexte, nous nous assurons que les produits que nous achetons proviennent bien de fournisseurs membres de la Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO), une association qui promeut l'huile de palme durable et la sauvegarde des forêts tropicales.
- Sur notre site de Quéven, en Bretagne, où sont fabriqués, entres autres, des arômes alimentaires à base de poissons, la chair de moule que nous achetons, l'une des matières premières les plus sensibles sur le plan environnemental, est certifiée Marine Stewarship Council (MSC) donc issue d'une pêche durable. Et pour les gros volumes, la stratégie du site est de valoriser les co-produits générés par l'industrie du filetage de poissons blancs.
- Notre siège social est implanté en Provence-Alpes-Côte d'Azur, première région française de production de plantes à parfum aromatiques et médicinales. La culture des fleurs y est cependant menacée. La forte pression de l'urbanisation en Provence-Alpes-Côte d'Azur met en péril les terres agricoles. La préservation de la biodiversité régionale doit donc s'appuyer sur l'implication active de tous les acteurs du territoire. Garantir la qualité des produits naturels, la viabilité des filières en respectant le tissu socio-économique local et en assurant aux cultivateurs un juste revenu, constitue la base même du développement durable. C'est dans ce cadre que MANE construit depuis plus de 50 ans des relations privilégiées avec les fournisseurs locaux, que ce soit sur les filières de lavande, du lavandin ou de la sauge sclarée. Plus récemment, la direction des achats de MANE a passé un contrat direct d'achat avec un producteur local de roses « Centifolia » et de jasmin, ces deux fleurs étant très utilisées en parfumerie.

Emissions dans l'air

Objectif

Les Composés Organiques Volatils (COV), sont des émissions gazeuses dans l'atmosphère, provenant de l'évaporation de solvants organiques utilisés lors des opérations d'extraction de matières premières d'origine végétale, ou encore lors de la réalisation de certaines synthèses. Ces techniques sont principalement réalisées sur les deux sites de MANE au Bar-sur-Loup. Ces polluants atmosphériques pouvant potentiellement avoir des impacts sur la santé humaine, l'objectif de MANE est de réduire ces émissions afin de réduire autant que faire ce peut l'exposition des collaborateurs aux COV.

Actions

Durant ces quatre dernières années, MANE a ainsi lancé plusieurs mesures.

En voici quelques exemples ci-dessous :

- L'installation d'un biofiltre, un procédé biologique qui traite les évents des pompes à vide utilisée dans les processus de fabrication de certains ateliers.
- La diminution du recours aux solvants organiques en les substituant par d'autres solvants moins nocifs (comme par exemple le CO_2 supercritique).
- La mise en place de nouvelles unités d'extraction qui permettent une réduction de 70% des pertes en éthanol pour l'extraction du cacao.

Indicateurs

Emissions de COV (MANE au Bar-sur-Loup)

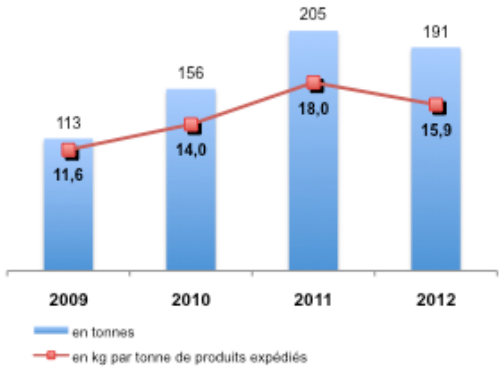

Ratio par chiffre d'affaires

	RATIO (valeur absolue/chiffre d'affaires)					
	2009	2010	2011	2012	Evolution 2009-2012	Unité
COV (kg)	862	1 053	1 375	1 259	46%	kg/M€ CA

Analyse

En 2012, les deux sites de MANE au Bar-sur-Loup ont réduit de 7% leurs émissions de COV, en valeur absolue, et de 12% par tonne de produits expédiés, par rapport à 2011. Cependant, nous observons que sur les quatre dernières années, nos deux sites ont connu une augmentation de 37% de leurs émissions de COV. Ceci est dû à l'augmentation de la part des produits fabriqués nécessitant l'utilisation d'éthanol lors de leur production, tel que l'arôme de cacao. Mais compte tenu des actions engagées en 2012, la tendance devrait revenir à la baisse d'ici les prochaines années.

En France, des valeurs limites pour les émissions canalisées et diffuses de COV sont imposées par la réglementation. Dans ce cadre, MANE met en place un Plan de Gestion de Solvants (PGS), mentionnant les entrées et les sorties de solvants de ses installations. Ce plan est remis annuellement à l'Inspection des Installations Classées de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). En 2012, alors que l'émission annuelle cible était fixée par arrêté préfectoral à 10% de la quantité de solvants utilisée dans l'année pour le site de La Sarrée et à 8% pour Notre-Dame, MANE n'avait émis en moyenne que 4,5% de COV sur les deux sites.

Effluents aqueux

Objectifs

Aujourd'hui, nos objectifs concernant la qualité de nos eaux usées industrielles s'articulent autour de deux axes majeurs :

- l'amélioration des rendements épuratoires du traitement de ces effluents et,
- la diminution du volume et de la charge polluante de nos eaux usées avant rejet et après traitement interne.

Le degré de pollution de l'eau s'exprime en Demande Chimique en Oxygène (DCO). La DCO permet en effet d'évaluer la charge polluante des eaux usées. Au Bar-sur-Loup, où nos eaux usées industrielles sont directement rejetées dans le milieu naturel après traitement interne, nous avons fixé pour objectif de maintenir à plus de 98% le rendement épuratoire en DCO, et à diminuer à moins de 2,1 kg la charge polluante en DCO par tonne de produits expédiés.

Actions

Depuis 1984, MANE dispose de sa propre station d'épuration sur son site de Notre-Dame au Bar-sur-Loup, afin de collecter et de traiter la totalité des effluents industriels des unités de production de Notre-Dame et La Sarrée. La qualité des eaux de rejet est suivie quotidiennement afin de s'assurer de leur conformité avec la réglementation. En 2011-2012, en raison de l'expansion importante de son activité industrielle au Bar-sur-Loup, le site de MANE au Bar-sur-Loup a fait installer deux bioréacteurs à membranes organiques sur sa station d'épuration. Cette nouvelle technologie de traitement des effluents permet, non seulement d'obtenir de meilleurs rendements épuratoires, mais aussi un meilleur taux d'abattement des pollutions carbonées et azotées ainsi qu'une réduction de la quantité de boues d'épuration produites. L'eau traitée peut même être réutilisée en partie pour le nettoyage des centrifugeuses de la station. MANE a également fait installer un déshuileur afin de récupérer certaines huiles alimentaires en provenance des nouvelles lignes d'encapsulation de La Sarrée.

Les autres sites du Groupe, quant à eux, ont, pour la plupart, des unités de pré-traitement interne des eaux usées. La qualité des effluents est contrôlée avant rejet dans le réseau d'égout communal ou dans la station d'épuration de la zone industrielle où les unités de production sont implantées. Dans certaines filiales, même si un pré-traitement n'est pas exigé par les autorités locales, MANE s'assure toutefois de vérifier la qualité des effluents avant de les rejeter dans les réseaux locaux de traitement.

Station d'épuration sur le site de Notre-Dame au Bar-sur-Loup (France)

Indicateurs

Qualité des effluents (MANE au Bar-sur-Loup)

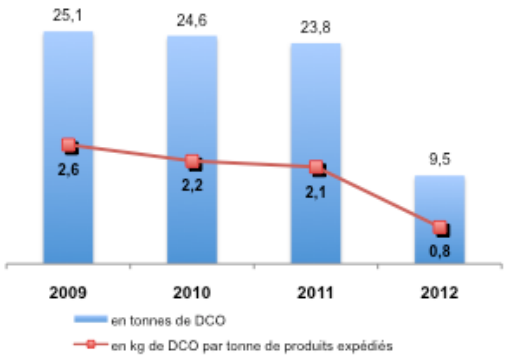

Ratio par chiffre d'affaires

	RATIO (valeur absolue/chiffre d'affaires)					
	2009	2010	2011	2012	Evolution 2009-2012	Unité
DCO (kg)	191	167	160	63	-67%	kg/M€ CA

Analyse
En 2012, au Bar-sur-Loup, la DCO des effluents par tonne de produits expédiés a diminué de 69% par rapport à 2009, ce qui montre bien l'efficacité de l'ensemble des actions mises en œuvre depuis ces quatre dernières années.

Déchets

Objectifs
MANE s'est fixé pour objectifs de réduire de 33% la quantité de déchets générés par tonne de produits expédiés par rapport à 2009, et de porter à plus de 80% la part de ses déchets valorisés, d'ici 2021.

Actions
68% de la quantité totale des déchets du Groupe sont générés par les deux sites de production de MANE au Bar-sur-Loup. Les boues de la station d'épuration et les drêches végétales issues des extractions de matières premières d'origine végétale représentent 43% de ces déchets. Dans le cadre de la démarche ISO 14001, ces deux unités de production ont mis en place depuis plusieurs années le tri sélectif des déchets. Cette collecte sélective consiste à séparer et récupérer les déchets selon leur nature. Ceci permet de leur donner une seconde vie, le plus souvent par la valorisation matière et énergétique, ou encore par le biais de la réutilisation. En 2012, environ 71% des déchets ont ainsi été valorisés au Bar-sur-Loup. On peut citer comme exemples : le compostage des drêches végétales pour en faire du terreau de revégétalisation, la valorisation des boues d'épuration en granulés séchés servant de combustibles de substitution, le recyclage des emballages métalliques et plastiques, du papier et du carton. Les solvants organiques non chlorés sont valorisés avec récupération d'énergie. Quant aux huiles alimentaires, elles sont valorisées en biocarburants. En 2012, 4% seulement du total des déchets ont été mis en décharge et 25% détruits par co-calcination ou traitement physico-chimique. A noter par ailleurs que, dans un souci de recherche permanente de nouvelles filières de valorisation, MANE au Bar-sur-Loup fait recycler depuis 2011 ses films plastiques usagés, ce qui a représenté une quantité de 4,2 tonnes en 2012.
Il est à noter également que sur notre site d'arômes alimentaires salés, à Quéven (Bretagne), le taux de valorisation des déchets atteint plus de 99%, ce qui n'est pas commun dans le secteur.
Durant ces quatre dernières années, différentes actions ont également été menées dans les différentes filiales du Groupe à l'étranger en faveur de la valorisation et du recyclage. Par exemple :

- Depuis quelques années, l'unité de production de MANE au Mexique renforce progressivement sa procédure de tri sélectif, ce qui lui a permis de porter son taux de valorisation de 63% en 2009 à 95% en 2012.
- L'unité de production de MANE au Brésil a diminué de 44% sa production de déchets par tonne de produits expédiés de 2009 à 2012.
- En Indonésie, MANE a fait le choix de remplacer l'emballage de ses livraisons de propylène glycol et dipropylène glycol, initialement envoyées dans des fûts métalliques de 200 litres, par des livraisons dans des conteneurs ISO Tank de 20 tonnes. Cette action a ainsi permis de réduire significativement la quantité de déchets d'emballages métalliques.

Indicateurs

Quantité de déchets générés

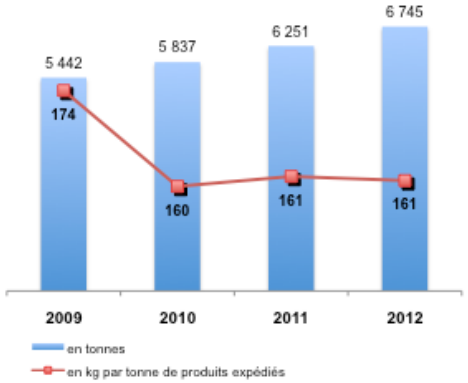

Ratio par chiffre d'affaires

	RATIO (valeur absolue/chiffre d'affaires)					
	2009	2010	2011	2012	Evolution 2009-2012	Unité
Déchets (tonnes)	14,5	12,2	11,8	10,6	-27%	t/M€ CA

Part des déchets valorisés

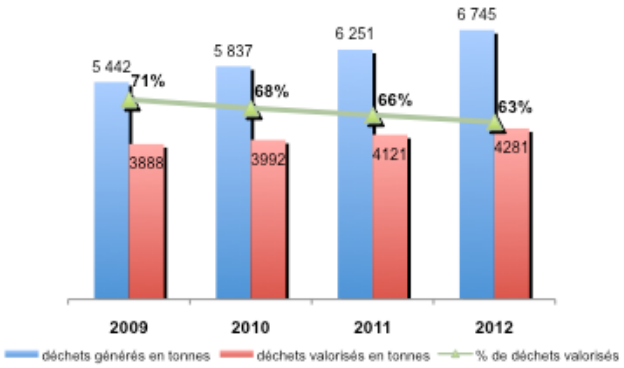

Analyse

Depuis 2009, le Groupe a généré 7,4% de déchets en moins par tonne de produits expédiés, ce qui équivaut à une réduction de 13 kilogrammes par tonne. En revanche, MANE reconnaît que la tendance stagne depuis 2010. Ceci s'explique encore une fois par l'ouverture des lignes d'encapsulations au Bar-sur-Loup (générant des rejets d'huiles alimentaires) et par les déchets liés aux travaux de construction et/ou d'extension d'unités de production.

À l'échelle du Groupe, la part des déchets valorisés a elle aussi diminué pour atteindre 63% en 2012. Afin d'augmenter ce pourcentage de valorisation, notre ambition est d'étendre le tri sélectif et de rechercher toujours plus de filières locales de valorisation partout où le Groupe est implanté, et plus particulièrement en Asie et aux Etats-Unis où les taux de valorisation ne sont respectivement que de 7% et de 32%.

Bruit et odeurs

Nuisances sonores

Certains bruits provoqués par nos activités peuvent être sources de nuisances sonores, notamment auprès de nos collaborateurs et riverains. La prise en compte du bruit industriel fait donc partie de nos préoccupations au quotidien. Pour cela, nous nous efforçons de maîtriser nos niveaux sonores autant que faire ce peut.

Par exemple :

- Au Bar-sur-Loup, nous effectuons de façon ponctuelle des mesures du niveau de bruit en limite de propriété, afin de contrôler nos nuisances sonores auprès des riverains.
- Nous installons des protections acoustiques lorsque cela est nécessaire comme par exemple autour des tours aéroréfrigérantes.
- Nous menons des actions spécifiques sur des éléments bruyants, comme par exemple l'amélioration de la fixation des grilles d'eaux pluviales, qui sont source de bruit lors du passage des véhicules des collaborateurs, et la mise en place d'horloges sur les extracteurs d'air pour ne pas les faire tourner pendant la nuit lorsque cela est possible.

Nous prenons évidemment en considération toutes les plaintes de nos riverains afin d'y répondre.

En ce qui concerne les postes de travail dont le niveau sonore atteint plus de 80 décibels, des protections acoustiques sont installées avec possibilité également pour le personnel d'avoir des équipements de protection individuelle (casque anti-bruit). Des systèmes absorbant le bruit des coups de marteau ont aussi été installés au plafond de l'atelier de maintenance sur notre site du Bar-sur-Loup.

Nuisances olfactives

Du fait de notre activité de fabrication de produits aromatiques, il arrive que nos unités de production dégagent des odeurs lors de certains procédés chimiques. On peut citer l'exemple de la production d'arôme d'ail, de cassis ou encore de durian (fruit tropical de l'Asie du Sud-Est). Nos unités internes de traitement des eaux usées peuvent également être une source de pollution olfactive.

Toute une série de mesures sont donc menées

pour éviter les nuisances olfactives chez les riverains. Par exemple, des évents sont utilisés pour orienter les odeurs dégagées par certaines réactions chimiques vers un piège à eau de javel et/ou lessive de soude. En dernier recours, certains sous-produits sont traités dans des centres spécialisés, afin de limiter leur impact olfactif sur site.

En ce qui concerne la station d'épuration du site de Notre-Dame au Bar-sur-Loup, la durée de stockage des boues est limitée au strict minimum. Un système de piège à charbon permet de traiter les émissions du filtre à bandes presseuses et de l'épaississeur qui peuvent être sources de nuisance. Des contrôles trimestriels permettent de vérifier l'efficacité de ce traitement.

Les odeurs qui s'échappent de notre usine d'arômes salés en Bretagne sont de plus en plus ressenties sur la commune de Quéven. En 2009, le site quévenois a commencé à produire un arôme naturel d'ail occasionnant des odeurs persistantes. Et depuis juillet 2011, les arômes créés pour de nouveaux clients sont plus concentrés.

En 2011, MANE Lyraz a donc réalisé une étude de dispersion des odeurs, afin de renforcer ses actions correctives. Ainsi, un nouveau système de traitement de leur unité de séchage est opérationnel depuis décembre 2011. Depuis 2012, le traitement existant des effluents gazeux de la tour d'atomisation (laveur d'air en service depuis 2003) a, par ailleurs, été renforcé par un procédé novateur qui permet de détruire les molécules ciblées avant relargage, sans utilisation de produits chimiques.

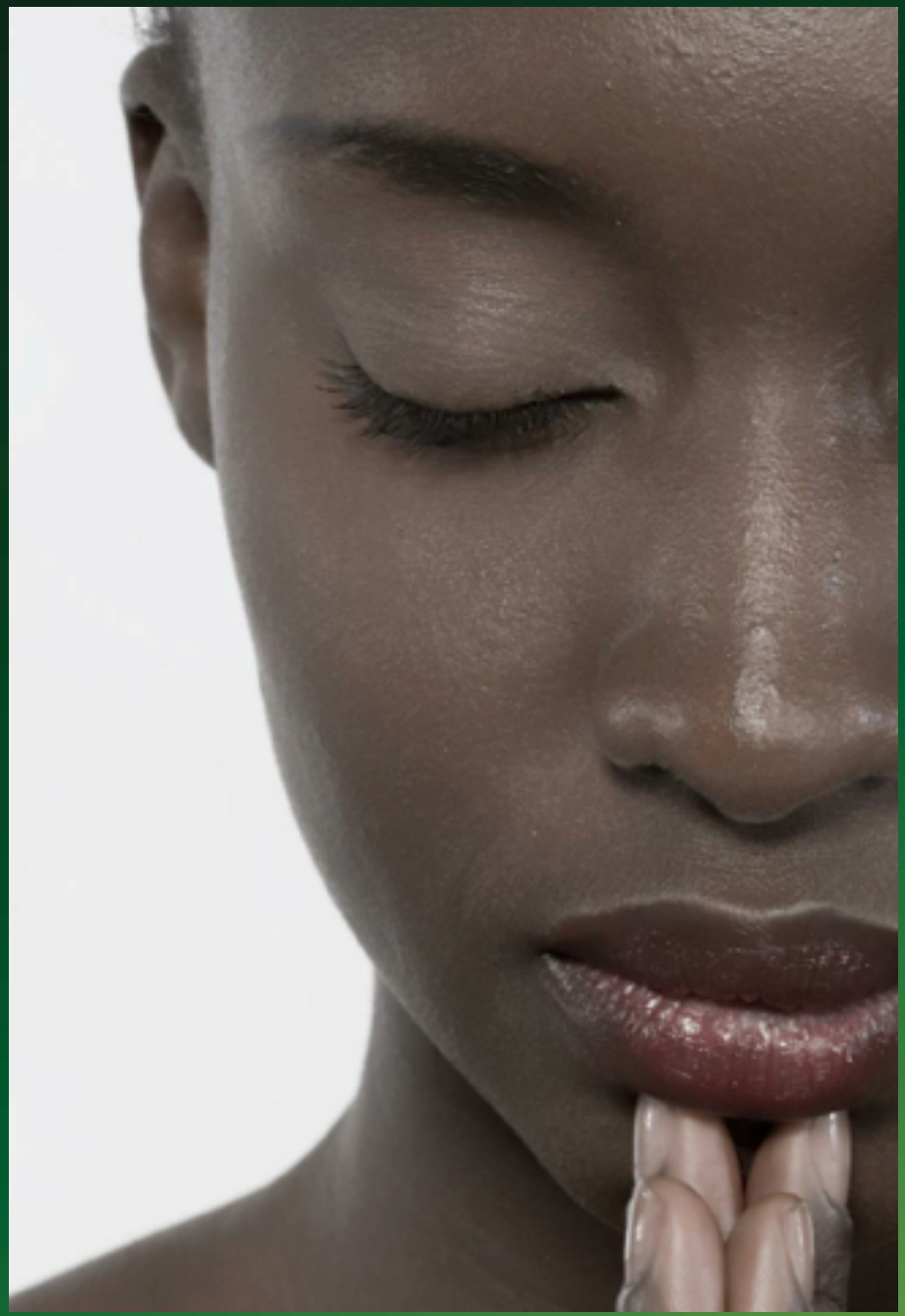

3

Mesures prises et résultats obtenus dans le domaine du social

SOCIAL

Emploi

Malgré un contexte économique difficile après la crise de 2008-2009, les bonnes performances économiques de l'entreprise ont permis au Groupe d'assurer une stabilité professionnelle à ses collaborateurs. Cela s'est traduit concrètement par la création de 763 emplois durant ces quatre dernières années.

Indicateurs

Effectifs

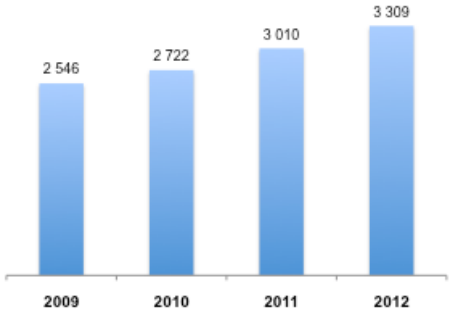

Répartition des effectifs par pays

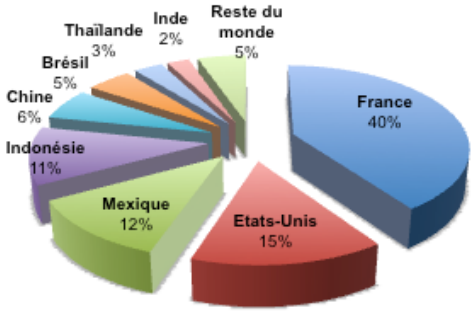

Turnover du personnel

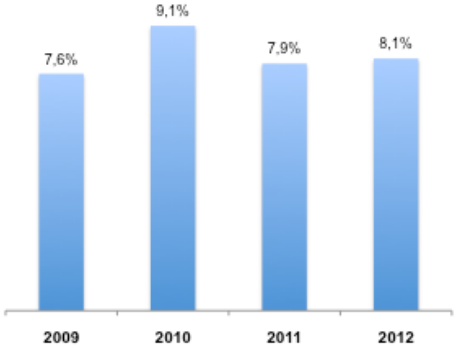

Analyse

En 2012, MANE a augmenté ses effectifs de 10% par rapport à 2011, et de 30% par rapport à 2009. A fin 2012, MANE comptait plus de 3 300 collaborateurs à travers le monde, dont 1 300 en France et 90% en contrat à durée indéterminée (CDI).

Le Groupe est implanté dans plus de 30 pays à travers le monde, avec environ 80% de ses effectifs répartis en France, aux Etats-Unis, au Mexique et en Indonésie.

En 2012, sur l'ensemble des sites du Groupe inclus dans le périmètre du reporting RSE, 654 personnes ont été embauchées, dont 225 en France, 191 en Asie, 130 aux Etats-Unis et 94 en Amérique du Sud. Mais 267 personnes ont quitté le Groupe, ce qui a représenté un taux de turnover du personnel de 8,1% en 2012. Les départs tiennent compte non seulement des licenciements, mais aussi des démissions et des départs en retraite.

Santé et sécurité au travail

Objectifs

Depuis toujours, MANE s'engage à assurer la santé, la sécurité et le bien-être de ses collaborateurs au travail. Pour ce faire, nous avons élaboré une Politique de Santé et de Sécurité au Travail s'articulant autour des trois objectifs suivants :

- La prévention du risque chimique,
- La prévention des risques liés aux manutentions manuelles et aux déplacements, et
- L'amélioration des conditions de travail.

Notre ambition est de réduire la fréquence et la gravité des accidents du travail dans toutes nos implantations et, « in fine », de tendre vers le zéro accident avec arrêt.

Actions

Notre démarche est fondée sur l'amélioration continue de la maîtrise des risques en santé et en sécurité au travail selon le référentiel de la norme OHSAS 18001 (Occupational Health and Safety Assessments Series). L'analyse des risques est au cœur de notre système de management de la santé et de la sécurité au travail avec la mise en place des mesures suivantes :

- L'évaluation des risques professionnels,
- L'analyse des accidents et presque accidents et
- Les visites comportementales de sécurité, visant à élaborer des plans d'actions.

MANE prend également des mesures pour prévenir la pénibilité au travail, avec la prise en compte de facteurs de pénibilité. Le bruit, les manutentions manuelles de charges et le

travail en séquences successives alternantes constituent les trois principaux facteurs de pénibilité auxquels sont exposés les collaborateurs du Groupe.
De par leur nature, nos activités exposent également certains collaborateurs à des produits chimiques dangereux. MANE a réalisé d'importants investissements, environ 10 millions d'euros de dépenses depuis l'an 2000 sur Le Bar-sur-Loup, pour améliorer l'environnement, les équipements, les conditions de travail et réduire autant que possible ou supprimer l'exposition des collaborateurs aux risques professionnels.
Nous nous engageons aussi à prévenir le stress au travail. En 2011, la Direction des Ressources Humaines de MANE au Bar-sur-Loup a fait appel à un cabinet indépendant spécialisé pour identifier et hiérarchiser les principales causes de stress afin de mettre en place un plan d'action pluriannuel. Cette démarche a été réalisée en partenariat avec les organisations syndicales et la médecine du travail. Les principales mesures prises ont consisté à planifier des actions de sensibilisation et de formation de grande ampleur à destination des managers sur la prévention des risques psycho-sociaux, à proposer en interne un catalogue de formation recensant des formations de développement du personnel et des actions de prévention et gestion du stress, et à former le personnel du Service Médical pour développer les compétences opérationnelles de détection et de prise en charge des personnes dès lors qu'elles estiment être en difficulté.

Indicateurs

Taux d'absentéisme
Durant ces quatre dernières années, le taux d'absentéisme du Groupe s'est élevé en moyenne à 4,3%. Il s'agit du nombre d'heures d'absence (par exemple les arrêts maladie) par rapport au nombre d'heures qui auraient du être travaillées sans absence.

Taux de fréquence des accidents du travail

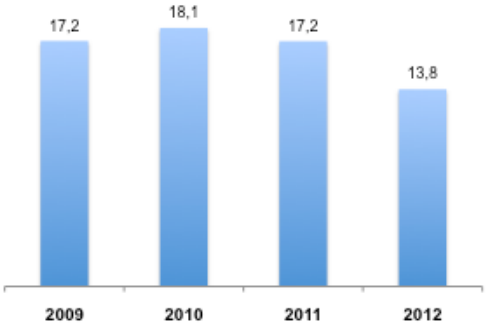

Analyse
En 2012, le nombre d'accidents du travail intervenus dans l'entreprise s'est élevé à 75 accidents sur l'ensemble des sites du Groupe, dont 62 au Bar-sur-Loup, ce qui a représenté un taux de fréquence moyen de 13,8 accidents par million d'heures travaillées. Ce taux a baissé de 24% durant ces quatre dernières années. Cependant, le taux des deux sites du Bar-sur-Loup est le plus élevé du Groupe avec 28 accidents par million d'heures travaillées versus 19,9 pour le secteur des industries de la chimie, du caoutchouc et de la plasturgie. La mise en place récente d'une Politique de Santé et de Sécurité au Travail devrait toutefois permettre d'améliorer cette performance.

Formation

Objectifs
Le développement du capital humain est un élément clé du succès de notre entreprise. Accompagner les collaborateurs tout au long de leur vie à travers des programmes de développement des compétences et de formation destinés à assurer leur employabilité est pour nous une priorité. Non seulement cela nous permet de planifier l'acquisition par nos collaborateurs des compétences nécessaires pour atteindre nos objectifs stratégiques, mais un effectif plus qualifié et mieux informé contribue également à la satisfaction des collaborateurs.
En France, l'objectif est de maintenir un niveau d'engagement autour des 2.5% alors que l'obligation légale est de 1.6% en facilitant notamment l'accès au DIF (Droit Individuel à la Formation).

Actions
A travers la mise en place d'un plan de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), MANE offre la capacité à ses collaborateurs d'acquérir de nouvelles compétences pour qu'ils puissent s'adapter aux changements d'exigences et d'attentes professionnelles. Il s'agit en effet d'une gestion anticipative et préventive des ressources humaines en fonction de l'évolution et des contraintes du monde du travail et des choix

stratégiques de l'entreprise. C'est également un dispositif permettant l'implication des responsables opérationnels et le dialogue social avec les représentants du personnel.

Indicateurs

Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur

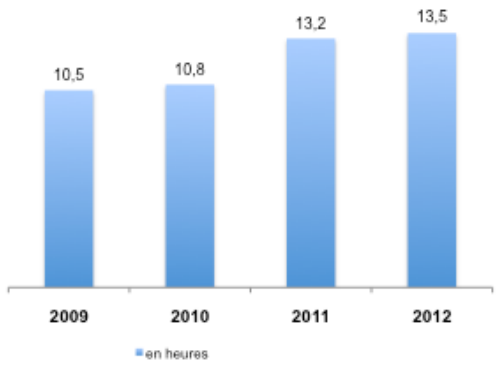

Nombre moyen d'heures de formation par catégorie professionnelle

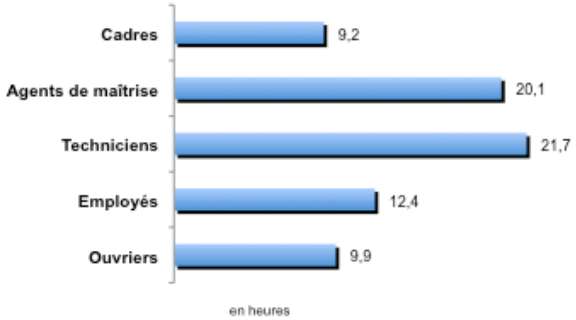

Pourcentage de la masse salariale dédié à la formation

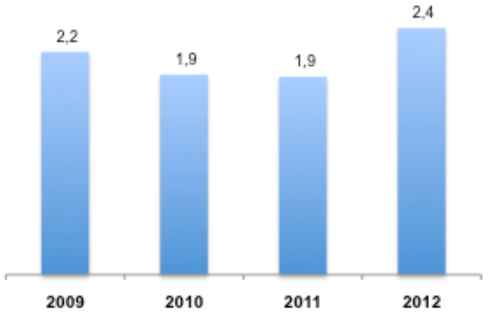

Pourcentage de collaborateurs ayant bénéficié d'un entretien annuel

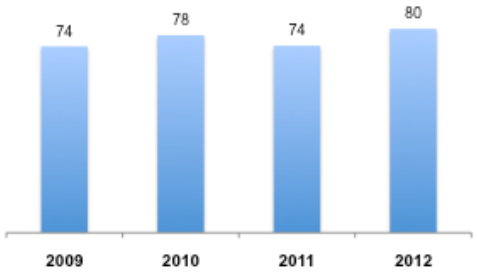

Analyse

En 2012, les collaborateurs du Groupe ont bénéficié en moyenne de 13,5 heures de formation pendant l'année, soit 3 heures de plus qu'en 2009. Cependant, cette moyenne varie en fonction des catégories professionnelles avec par exemple un nombre moyen d'heures de formation de 9 heures par an pour les ouvriers et les cadres versus une vingtaine heures pour les techniciens.

En 2012, le Groupe a dédié 2,4% de sa masse salariale au financement de programmes de formation, soit une part bien supérieure à celle imposée par la loi en France (1,6%).

En 2012, 80% de nos collaborateurs ont bénéficié d'un entretien annuel de progrès et d'objectifs. Il s'agit d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière favorisant leur développement personnel.

Diversité et égalité des chances

Objectif

En 2008, la Direction des Ressources Humaines de MANE au Bar-sur-Loup a signé la Charte de la Diversité en entreprise. En vertu de cette Charte, MANE s'est engagé :

- à garantir la promotion et le respect de la diversité dans ses effectifs.
- à respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines que sont notamment l'embauche, la formation, l'avancement ou la promotion professionnelle des collaborateurs.

Indicateurs

Répartition de l'effectif par âge

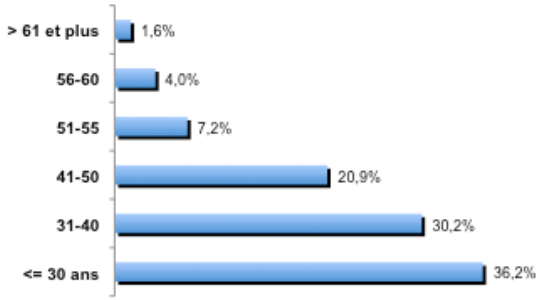

Pourcentage de femmes dans l'effectif total

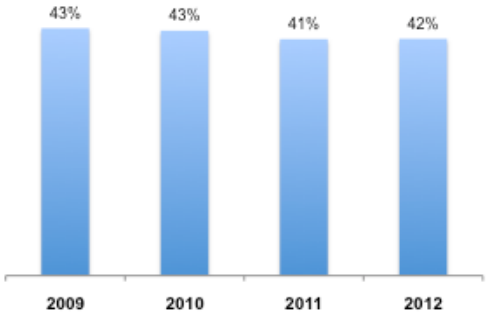

Pourcentage de femmes dans l'effectif cadre

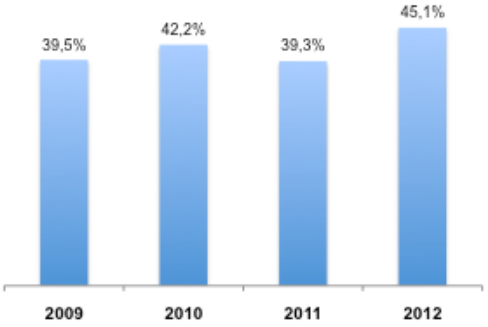

Analyse

En 2012, la proportion de femmes dans l'effectif total était de 42%. Quant à la proportion de femmes dans l'effectif cadres, elle s'élevait à 45%. C'est en Inde, dans l'Etat de l'Ohio aux Etats-Unis, au Mexique, en Indonésie et au Japon que les femmes sont relativement sous-représentées dans les effectifs. Notre orientation consiste à tendre vers la parité dans les effectifs, sachant que le pourcentage de femmes chez MANE est supérieur à celui constaté dans les industries chimiques (36%).

Emploi des personnes handicapées

Les sites de MANE en France emploient 19 travailleurs handicapés, soit 1,5% de son effectif salarié. En raison du niveau de risque inhérent à notre activité industrielle, et bien qu'il nous est plus difficile que d'autres entreprises de satisfaire pleinement à l'obligation d'employer des personnes handicapées, la société MANE a souhaité renforcer sa politique en faveur de la diversité et de l'égalité des chances de traitement en signant en juin 2012 avec les organisations syndicales un accord sur l'emploi et le maintien des personnes en situation de handicap.

Dans le cadre de cet accord, nous avons signé notamment plusieurs contrats avec différents Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), afin de permettre aux personnes handicapées d'exercer une activité dans un milieu protégé. L'entretien des espaces verts, l'embouteillage de parfums pour le personnel et la création de bouquets pour nos sites en France leur a par exemple été confié.

Notre société participe également depuis deux ans au « Défi Sport Entreprise 06, Handi-Valide », une manifestation sportive organisée, dans le cadre du développement du sport adapté, par le CDSA (Comité Départemental Sport Adapté) des Alpes-Maritimes. Cet évènement a pour but de sensibiliser les personnes valides à la différence qu'engendre le handicap et d'intégrer la personne déficiente intellectuelle dans le milieu ordinaire. Le principe de ce challenge sportif est que 3 personnes valides encadrent un adulte déficient intellectuel et réalisent ensemble, dans un esprit de convivialité et de solidarité, des épreuves sportives et des épreuves d'adresse. Pour la deuxième fois l'équipe de la société MANE avec une personne de l'Esatitude d'Antibes a remporté la Coupe.

En novembre 2012, dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées, le Service des Ressources Humaines de MANE au Bar-sur-Loup a

organisé une exposition de tableaux réalisés par des personnes handicapées. Il s'agissait de sensibiliser les collaborateurs avec un autre regard sur le handicap, en montrant qu'il n'est pas uniquement synonyme de pertes et d'incapacités.

Epargne salariale

La volonté de l'entreprise MANE est d'associer les collaborateurs aux résultats et à la performance de l'entreprise. L'année 2012 a permis de renforcer la politique sur l'épargne salariale avec la signature d'accords collectifs confortant le dispositif d'épargne d'entreprise « PEE » via notamment la renégociation de l'intéressement et la participation et la mise en place pour la première fois d'un dispositif d'abondement qui accompagne les collaborateurs dans la constitution de leur épargne.

4

Mesures prises et résultats obtenus dans le domaine du sociétal

SOCIÉTAL

Achats responsables

Dans le cadre de la promotion de la RSE tout au long de la chaîne de valeur, le Groupe souhaite associer toujours plus étroitement ses fournisseurs à sa démarche RSE.
C'est l'objectif de la démarche d'achats responsables initiée en 2009. Notre approche se traduit concrètement par la mise en place depuis plus de trois ans d'un processus d'intégration de la RSE aux achats, articulé selon les axes suivants :

- L'élaboration d'une Charte formalisant nos exigences RSE à l'égard des fournisseurs,
- Un suivi RSE des fournisseurs permettant d'établir une cartographie des fournisseurs considérés « à risque » et
- Des évaluations RSE sur site, intégrées dans les audits qualité fournisseurs.

Notre Charte Achats et Développement Durable décrit comment le Groupe souhaite associer ses fournisseurs afin qu'ils soutiennent et appliquent ses propres engagements dans les domaines des droits de l'Homme, des normes du travail et de l'Environnement.
Nous fournissons également à nos fournisseurs un questionnaire d'auto-évaluation pour les aider à évaluer leur capacité à prendre en compte les enjeux du développement durable. Les fournisseurs sont notés en fonction de leurs réponses. Le but est d'établir une cartographie des risques permettant de hiérarchiser les fournisseurs pour identifier les plus à risques en matière de RSE et déterminer lesquels contrôler en premier.
En 2012, nous avons commencé à intégrer une évaluation RSE aux audits qualité réalisés sur site chez les fournisseurs. Pour cela, une formation spécifique a été dispensée aux auditeurs qualité. La préparation ainsi que le suivi des actions fournisseurs sont réalisés conjointement avec les Services Environnement et Achats.

Indicateurs
En 2012, parmi plus de 375 fournisseurs référencés par le Service des Achats de MANE au Bar-sur-Loup, 88 ont été identifiés comme significatifs d'un point de vue RSE et font donc l'objet d'un suivi. Ils représentent plus de 85% du total des achats.

- 70% des fournisseurs significatifs ont signé la Charte. Il est à noter que 3% ont refusé mais ils ont néanmoins un rapport RSE vérifié par un organisme tiers indépendant.
- 64% des fournisseurs significatifs ont rempli notre questionnaire d'auto-évaluation.
- 70% des fournisseurs évalués ont obtenu une note égale ou supérieure à 3 / 5.

Au total, 71% des achats de MANE (Bar-sur-Loup) sont ainsi effectués auprès de fournisseurs signataires de notre Charte.
En 2012, nous avons étendu cette démarche au site de MANE à Quéven. 66% de leurs fournisseurs significatifs ont déjà signé la Charte.

Commerce équitable

Dans le cadre de notre démarche d'achats responsables, nous cherchons aussi à développer des partenariats de commerce équitable à long terme sur certaines matières premières naturelles en collaboration avec des ONG ou des entreprises locales spécialisées dans ce domaine. En voici quelques exemples :

La myrrhe de Namibie

Au nord-ouest de la Namibie vit le peuple nomade des Himbas. Cette région se caractérise par un désert et des paysages arides et montagneux non cultivables. La seule plante qui y pousse est l'arbre à myrrhe, dont la gomme résineuse suinte de novembre à février et en été. L'utilisation de la myrrhe est ancestrale pour les Himbas. Les femmes Himba, en particulier, la mélangent à de l'ocre pour s'enduire des pieds aux tresses. C'est ce qui leur donne cette couleur de peau si spécifique. Cette crème leur permet aussi de se protéger du soleil ardent des déserts de Namibie, où la température peut atteindre jusqu'à 55°C.
Ce sont principalement les femmes qui

récoltent la myrrhe sur le tronc de l'arbre d'où la gomme exsude naturellement. La récolte en saison sèche se fait sans abimer les arbres. Pour ce peuple nomade de Namibie, la vente de la myrrhe est leur unique source de revenus possibles en été. En effet, durant cette période, quand le bétail devient maigre et produit peu de lait, ils peinent à subvenir à leurs besoins essentiels.
MANE collabore avec la société BEHAVE, spécialisée dans le sourcing d'huiles essentielles, qui a développé avec l'ONG namibienne Integrated Rural Development & Nature Conservation (IRDNC), une filière de myrrhe avec les Himbas. Il s'agit non seulement d'aider les Himbas à vivre décemment de leur production, mais aussi de respecter leur environnement ainsi que leurs coutumes. Dans ce contexte, nous leur achetons chaque année plusieurs centaines de kilos de myrrhe brute et d'essence de myrrhe. Par l'intermédiaire de BEHAVE, 90% des revenus de la myrrhe leur sont directement versés.

La vanille de Madagascar
La majorité de nos vanilles provient de notre partenaire, la société FLORIBIS, implantée à Madagascar depuis l'année 2000. La société FLORIBIS est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies. Toutes leurs actions sont conformes à cet engagement. FLORIBIS dispose également de sa propre plantation certifiée bio par Ecocert. Toutes ses actions s'inscrivent dans la pérennisation de cette filière. La plantation ne pouvant fournir l'intégralité de la demande de nos clients,

FLORIBIS réalise également des opérations de collecte chez des planteurs traditionnels qui ont été sélectionnés pour leur savoir-faire et le respect des valeurs qui nous sont propres. FLORIBIS a contribué à mettre en place la certification FLO-CERT afin de favoriser le commerce équitable entre nos sociétés, l'association FITAMA (coopérative de fermiers malgaches) et nos clients. Au niveau de Madagascar, tous les acteurs de cette chaine d'approvisionnement bénéficient de revenus leur permettant de vivre décemment de leur travail et d'assurer la pérennité de leur culture et de leur communauté.
Grâce aux revenus générés par nos achats de vanille certifiée « Commerce Équitable » (Fair Trade), la FITAMA a construit sa propre école de brousse, pour la centaine d'enfants de leur communauté. Cette année, nous leur avons également fait parvenir du matériel scolaire, l'équivalent en matériel d'une dizaine de classes (tables, chaises, tableaux) et environ 5 m^3 de livres de la 6ème à la terminale, le tout provenant d'une école cannoise fermée depuis 2 ans.

Questions relatives aux consommateurs

Maîtrise de la sécurité sanitaire des aliments
Les consommateurs et les autorités exigent de plus en plus que notre alimentation présente des garanties de sécurité sanitaire. Pour MANE, évaluer et maîtriser les risques inhérents aux arômes destinés à l'alimentation humaine en matière de santé/hygiène et sécurité est un enjeu clé pour pérenniser son activité et obtenir de nouveaux marchés. Ces risques englobent par exemple, sans que cette liste soit exhaustive, l'éventuelle présence d'allergènes provoquée par une contamination croisée, la présence de contaminants chimiques et microbiologiques tels que les bactéries pathogènes, les pesticides, les moisissures, etc.
Ainsi, le Groupe MANE s'engage à mettre en œuvre les moyens et les ressources nécessaires pour garantir la sécurité alimentaire des produits qu'il fournit à ses clients. Pour ce faire, les principaux axes de notre démarche s'appuient sur des règles d'hygiène strictes, la mise en place de nombreuses études HACCP et sur la prévention et la maîtrise des actes malveillants. HACCP est l'abréviation de terme anglais Hazard Analysis Critical Control Point, qui signifie littéralement : analyse des dangers et des points critiques pour leur maîtrise. Il s'agit d'un système de gestion permettant d'identifier,

évaluer et maîtriser les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments.
Les principaux référentiels de sécurité des aliments sont BRC, IFS et l'ISO 22000. Nos sites de production d'arômes au Bar-sur-Loup et à Quéven sont certifiés BRC (Grade A) et IFS (Higher level) depuis plusieurs années. Notre site France Protéines Services (FPS), implanté à Sablé-sur-Sarthe, a passé avec succès la certification BRC. A l'international, nos unités de production en Chine, en Inde et au Mexique sont certifiées FSSC 22000 (certification basée sur la norme ISO 22000). A noter également que les deux unités de production de MANE Inc. aux Etats-Unis sont certifiées SQF 2000 (Safe Quality Food). Le programme SQF est également un système de certification en matière de qualité et sécurité des aliments.

Consommation durable

Pour contribuer à assurer une consommation compatible avec le développement durable, MANE développe et propose à ses clients des produits toujours plus respectueux de l'environnement et de la santé humaine.
C'est notamment dans ce cadre que s'inscrivent nos initiatives en matière d'éco-conception comme nous l'avons décrit précédemment (voir page 8 pour plus de détails).
Nous nous efforçons également de développer des produits plus sains pour les consommateurs comme par exemple des extraits issus des feuilles de stévia, un édulcorant d'origine naturelle, ou encore des substances apportant la sensation de goût salé tout en permettant de réduire la teneur en sel.

- Le stévia, une plante originaire d'Amérique du Sud, séduit de plus en plus de consommateurs soucieux de leur santé. En effet, les feuilles de stévia renferment des stéviosides qui possèdent un pouvoir sucrant évalué à environ 300 fois supérieur à celui du sucre sans aucune calorie. Le stévia est devenu l'une des meilleures alternatives aux édulcorants de synthèse pour remplacer le sucre, tels que l'aspartame dont les risques sur la santé sont pointés du doigt par de récentes études scientifiques.

Depuis plusieurs années déjà, MANE travaille sur le stévia via sa joint-venture STEVIA INTERNACIONAL EUROPE (SIE). En novembre 2011, la Commission Européenne a finalement adopté l'autorisation à la vente et l'utilisation d'extraits de stévia. MANE propose ainsi à ses clients la gamme Sense Capture Stevia, des produits à calories réduites, avec un goût sucré totalement préservé et apportant une alternative aux édulcorants artificiels et au sucre pour les consommateurs soucieux de leur santé.

- L'industrie agroalimentaire est confrontée à des demandes de réduction du taux de sel dans les produits. La difficulté consiste à y parvenir sans modifier le goût.

Pour ce faire, MANE a développé la gamme d'arômes naturels Sense Capture Salt, dont l'objectif est d'apporter de la saveur de sorte que la réduction de sel ne soit pas perçue par le consommateur. Les tests ont porté sur une réduction de 30%. Ce travail permet aujourd'hui de proposer des produits qui conservent tout leur goût, et qui participent à une alimentation équilibrée au quotidien.

Promotion de la RSE dans la chaîne de valeur

Performance Globale 06 est une opération collective pour aider les petites et moyennes entreprises et industries (PME/PMI) des Alpes-Maritimes à relever le défi du Développement Economique Durable. L'UPE06, l'union patronale de toutes les entreprises azuréennes, est à l'initiative de cette démarche innovante de RSE qui réunit les volontés d'engagements et les meilleures pratiques des entreprises du territoire, dans une optique de progression individuelle et de valorisation d'un tissu économique partagé.
Dans ce cadre, MANE a rejoint quatre grandes entreprises : le Crédit Agricole, EDF, Schneider Automation et Virbac, en tant que parrain pour apporter ses compétences et ses expériences en matière de développement durable, et ce grâce à des rencontres thématiques sur site.
Ainsi, le 17 juillet 2012 avait lieu la 4ème

réunion collective, organisée chez MANE, sur le site de Notre-Dame au Bar-sur-Loup. Les PME engagées s'y sont retrouvées pour découvrir les actions RSE entreprises par le Groupe et échanger les unes avec les autres. Durant cette présentation très interactive, toutes les PME ont pu s'exprimer et échanger avec MANE en toute liberté, en faisant part de leurs interrogations et de leurs attentes. Les participants ont également eu l'opportunité de visiter les bâtiments du site et de participer à un atelier de réflexion RSE en présence de Jean MANE sur les thèmes de la Gouvernance Familiale et du pilotage de la RSE en interne.

Implication auprès des communautés

MANE apporte sa contribution aux communautés locales dans lesquelles le Groupe est implanté, non seulement à travers des actions de mécénat, mais aussi par le biais de partenariats avec des parties prenantes locales.

C'est le cas par exemple en Indonésie avec notre collaboration active avec l'ONG Yayasan Emmanuel depuis plus de six ans. Il s'agit d'une association à but non lucratif, dont la mission est d'aider les enfants indonésiens désavantagés à travers des programmes dans les domaines de l'éducation, du logement et au service des communautés. En 2007, cette collaboration a débuté par le biais d'un soutien financier pour construire un orphelinat. Puis en 2008, notre site indonésien s'est engagé à sponsoriser 150 étudiants dans le cadre du « Programme Outreach » de l'ONG visant à élargir l'accès à l'éducation aux enfants défavorisés. Concrètement, MANE a financé leur scolarité sur trois ans, de 2008 à 2011. Le directeur du site est actuellement en phase de discussion pour planifier la suite de son soutien au cours des prochaines années.

Le site de MANE au Mexique envoie ses emballages en rafia de matières premières en poudre à la fondation Tláloc, qui aide la communauté de San Mateo Capulhuac dans l'Etat de Mexico avec des projets productifs, dont celui de confectionner des sacs à partir de rafia ou de chutes de tissus. Ce projet permet l'implication des femmes de la communauté qui fabriquent ces articles, et la construction d'un centre de formation pour la communauté. MANE rachète ensuite ces sacs à la Fondation Tláloc pour divers usages (pour remettre le matériel scolaire donné chaque année aux enfants des collaborateurs de MANE, pour transporter du matériel de présentation ou d'exposition).

Merci de votre attention !
WE
CAPTURE
WHAT
MOVES
MANE